

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 7 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain ANCEAU, Maire.

Date de convocation : 29/03/2022

Nb de membres en exercice : 15

Présents : Alain ANCEAU, Joël MARCHAND, Laure DESTOUCHES, Olivier CHASLES, Brigitte BOUYGUES, Valérie COMPAIN, Charles HÉLÈNE, Hervé LEFEBVRE, Nathalie LEFEBVRE, J.M MARTIN de MATOS, Inge PERROTIN, Joël PLUMÉ, Jean SOHIER.

Absente excusée : Nicole JEUDI (pouvoir à Brigitte BOUYGUES)

Absente : Margot CHALOUAS

Secrétaire de séance : Laure DESTOUCHES.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé sans observation.

Rappel : un élu qui donne procuration doit en informer son mandataire afin d'avoir sa disponibilité et lui donner ses consignes de vote.

1. Vote du budget Assainissement

Le conseil municipal, approuve le budget primitif Assainissement arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	303 360.41	303 360.41
Section d'investissement	164 302.63	164 302.63
TOTAL	467 663.04 €	467 663.04 €

2. Vote du budget Commune

Le conseil municipal, approuve le budget primitif Commune arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 112 890.70	1 112 890.70
Section d'investissement	1 763 078.73	1 763 078.73
TOTAL	2 875 969.43 €	2 875 969.43 €

3. Approbation de la C.L.E.C.T.

Le Conseil Municipal approuve le tableau 2022 de la CLECT pour un montant de 97 000 €.

4. Modification des montants initiaux des travaux de la construction d'un restaurant scolaire

Suite à la réunion de notification des entreprises et après négociation avec certaines, les montants réels avant commencement des travaux ont été modifiés comme suit :

N° lot	Intitulé lot	Entreprise	Montant de base HT	PSE (prestations supplémentaires éventuelles) et variantes
1	VRD Espaces Verts	COLAS	73 209.83	
2	Gros-Œuvre	BERNEUX	203 810.27	5 390.76
3	Charpente bois- Couverture ardoise et zinc	BOUSSIQUET	58 740.69	37 036.75
4	Etanchéité	ASSISTANCE ETANCHEITE	28 791.96	
5	Menuiseries extérieures aluminium-serrurerie	OCIH	49 950.00	- 576.00
6	Doublage Plâtrerie Faux plafonds	MVA AMENAGEMENT	76 474.37	
7	Menuiserie intérieures bois	RIBREAU	23 209.49	
8	Carrelage Faïence	BRAZILLIER	45 641.78	
9	Peinture	SARL ROCHER FREDERIC	7 685.54	1 276.80
10	Equipement de cuisine	BENARD	99 426.03	
11	Chauffage Ventilation Plomberie	AETC	125 706.56	
12	Electricité	SARL REMY ET LEBERT	45 000.00	5 267.60

Le Conseil municipal, accepte la modification des montants avant commencement des travaux pour un montant total de **886 042.43 euros HT (1 063 250.92 euros TTC)**.

5. Règlement cantine et garderie

Le conseil municipal approuve tel que présenté le règlement intérieur de la cantine-garderie qui sera effectif à la rentrée scolaire de septembre 2022.

Ce règlement sera disponible sur le site internet de la Mairie et communiqué aux parents lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) aux services périscolaires.

6. Sollicitation d'une subvention « amendes de police »

Le Conseil Municipal approuve le projet de cheminement sécuritaire et déplacements doux pour l'accès à l'arrêt de bus scolaire des enfants se rendant à l'école par la rue de la Picherie.

L'estimation financière totale s'élève à 46 644.66 € HT. Ce projet pourrait bénéficier de subventions notamment au titre de la Dotation de l'Etat dans le cadre du reversement du produit des amendes de police. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- amendes de police	11 200.00 €
- Fonds propres	35 444.66 €

7. Compte rendu des commissions :

- Environnement : présentation d'un projet d'aménagement d'un terrain avec cheminement arboré élaboré en collaboration avec le lycée agricole de Fondettes. Un projet a été sélectionné et doit faire l'objet d'une demande de subvention
- Conseil municipal des jeunes : Etude d'un projet de terrain de Bi-cross

8. Questions diverses

- Proposition d'un cinéma de plein air, en attente de dates.
- Problème de brûlage de déchets verts. Pour rappel le brûlage de déchets verts est **INTERDIT TOUTE L'ANNÉE** sur tout le territoire de la commune sous peine d'amende. Ces déchets doivent faire l'objet d'un apport volontaire à la déchèterie.
- Demande de poubelles supplémentaires pour les déjections canines.
- La contre allée Chemin du Chêne en mauvais état.
- Commémorations du 8 mai : en attente des instructions de la Préfecture.
- Cimetière : la commission doit réfléchir à un jardin du souvenir.
- Demande de collage de 2 plots lumineux rue Principale.
- Chantier construction restaurant scolaire : rencontre prochaine de la commission bâtiment pour la présentation du projet définitif.
- Plusieurs lampadaires et guirlandes défectueux : voir avec le SIEIL qui a la compétence « éclairage public ».
- Début des travaux de viabilisation du lotissement « le Fourgon » le 19 avril.

Fin de la séance à 22h10